

Sécurité

## LE CENTRE DE SUPERVISION DÉPARTEMENTAL (CSD) AU SERVICE DES COMMUNES DE L'OISE : UNE INNOVATION UNIQUE EN FRANCE !

Lundi 20 juin, Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise a signé la convention de raccordement du CSD aux premières communes de l'Oise. Les communes rurales peuvent désormais être en mesure de pouvoir agir efficacement en faveur de la sécurité de leurs habitants et d'être équipées d'outils efficaces pour lutter contre la délinquance.

Publié le 29 juin 2022

Lundi 20 juin, la Présidente du Conseil départemental de l'Oise, **Nadège LEFEBVRE**, la Préfète de l'Oise **Corinne ORZECZOWSKI**, le Président du **SMOTHD** et Conseiller départemental **Christophe DIETRICH**, et le Vice-président du Conseil départemental chargé de la sécurité **Gilles SELLIER** ont signé la convention de raccordement des premières communes de l'Oise au **Centre de Supervision Départemental (CSD)**, dispositif **unique en France**.

Cette date est importante et symbolique, car elle représente la consécration d'un travail de longue haleine engagé par le Conseil départemental de l'Oise, les services de l'État et le

[SMOTHD](https://oise-thd.fr/) (<https://oise-thd.fr/>)

. Elle représente également la réalisation d'un engagement fort du Conseil départemental de l'Oise en matière de sécurité des personnes et d'équité territoriale. Mis à la disposition d'un premier groupe de communes partenaires, le CSD permet de répondre à la problématique de sûreté et de sécurité.



*L'ouverture ce jour aux premières communes est un acte fort qui vient ainsi symboliser l'achèvement du travail accompli par tous, sous l'impulsion du Conseil départemental, a déclaré Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise.*

Les communes rurales de l'Oise qui le souhaitent peuvent adhérer à ce dispositif novateur via le

[SMOTHD](https://oise-thd.fr/) (<https://oise-thd.fr/>)

## DIX COMMUNES ONT D'ORES ET DÉJÀ FRANCHI LE PAS :

- > Bury,
- > Ercuis,
- > Grandvilliers,
- > Hondainville,
- > Lachapelle-aux-Pots,
- > La Neuville-Vault,
- > Laigneville,
- > Les Ageux,
- > Pontoise-les-Noyon,
- > Formerie qui sera raccordée très prochainement.



## LES CAMPAGNES PROTÉGÉES COMME LES VILLES

Dispositif unique en France, le CSD « permet aux communes rurales d'être désormais en mesure de se protéger et de pouvoir bénéficier d'outils efficaces, tout comme les grandes villes », s'est réjouie la Présidente Nadège LEFEBVRE. Son lancement répond à une hausse de la délinquance en milieu rural constatée en 2015.

Une première réponse avait alors été apportée grâce au Plan Oise-Vidéoprotection, qui a permis à ce jour à 214 collectivités de bénéficier de subventions départementales à l'acquisition de caméras de vidéo-protection.

Depuis son lancement, 9 millions d'euros ont été consacré à ce Plan, et 3 000 caméras installées.

En outre, le Conseil départemental a apporté son aide aux polices municipales pour l'achat de véhicules, protections et armes.

## À L'ORIGINE, UN BESOIN EN ÉQUIPEMENT

Le constat en 2015 démontrait que les communes rurales de l'Oise faisaient face à une hausse de la délinquance, en provenance des villes et de la banlieue parisienne en particulier.

Les réponses du Département se sont traduites par **la mise en place d'une aide, non plafonnée, pour l'acquisition de matériel et systèmes de vidéoprotection** pour l'équipement des communes, quelle que soit leur taille grâce au plan Oise Vidéoprotection. Mais aussi par la mise en place **d'une aide à l'équipement des polices municipales**. Dans ce cadre, le Conseil départemental de l'Oise accorde aux communes des subventions à hauteur de 50 %. Il propose également un large catalogue pour l'acquisition d'équipements (armement, radars, gilets pare-balles, caméras piétons) et une **aide à l'achat de véhicules**, dans la limite de **20 000 € HT** dépensés par véhicule.

## LUTTER CONTRE LES INTRUSIONS DANS LES COLLÈGES ET LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

**En 2016, un nouveau constat** est dressé. Il s'agit de renforcer la protection de ses bâtiments administratifs, sociaux (MDS, CDEF) ou encore des collèges afin de lutter par exemple contre les intrusions.

Fort de ce constat et suite aux remontées des concertations avec les maires, les services du Conseil départemental de l'Oise explorent immédiatement une nouvelle piste : Faire de ce centre de surveillance un véritable centre de supervision, ouvert aux communes de l'Oise, qui dans leur grande majorité, n'ont aucune chance de bénéficier des services d'un centre de supervision urbain.

Une étude de faisabilité est immédiatement lancée à la fois sur un axe technique et sur un axe juridique.

**L'idée d'un centre de supervision est née**. S'en suit alors un travail « *aux côtés des services de l'Etat afin de répondre aux défis techniques et juridiques* », pointe Nadège LEFEBVRE.

« *Aujourd'hui, nous sommes très fiers d'ouvrir la voie dans ce domaine et d'avoir essuyé les plâtres de cette innovation unique en France.* »

## VERS LA CRÉATION DU TOUT PREMIER CENTRE DE SUPERVISION DÉPARTEMENTAL

L'enjeu majeur de ce projet a été de mettre en place une organisation inédite en créant le premier Centre de Supervision Départemental de France.

Le code de la sécurité intérieure ne prévoyant pas la mise en place d'une telle structure, il a été nécessaire de faire évoluer la loi. La gestion du Centre de Supervision a alors été confiée au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD), ce dernier rassemblant déjà un grand nombre de collectivités de l'Oise dont le réseau très haut débit est indispensable pour la connexion des communes au centre de supervision.

S'ensuivent 4 années d'échanges, durant lesquelles Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise, s'est employée à sensibiliser à la fois les services de l'Etat dans l'Oise, qui ont toujours soutenu cette initiative, et les ministres de l'Intérieur successifs. Mais des réticences juridiques demeuraient au Ministère de l'Intérieur.

**En 2020, Nadège LEFEBVRE s'est réjouie de voir ces démarches enfin aboutir, avec l'appui déterminant du ministre de l'Intérieur, GÉRALD DARMANIN.**

## LE CENTRE DE SUPERVISION DÉPARTEMENTAL : UNE INNOVATION UNIQUE EN FRANCE !

**Tout comme les grandes villes, les communes rurales** doivent être en mesure de pouvoir agir efficacement en faveur de la sécurité de leurs habitants et d'être équipées d'outils efficaces pour lutter contre la délinquance. C'est dans ce cadre et par le fruit des échanges constants avec les Maires de l'Oise que le Conseil départemental de l'Oise a pris la décision de lancer ce projet.

Après plusieurs années de travail avec les services de l'État et le Ministère de l'Intérieur, l'Oise est désormais le premier Département de France à posséder un outil opérationnel de cette envergure.



*Je me félicite que notre action ait permis de faire bouger les lignes pour l'amélioration de la sécurité dans les communes rurales. Avec ce dispositif, l'Oise sera une fois de plus un département pilote, a souligné Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise.*

« Nous allons maintenant poursuivre en ce sens et continuer de raccorder tout prochainement d'autres communes. Le Conseil départemental de l'Oise est fier d'avoir ouvert la voie dans le domaine », **apprécie Nadège Lefebvre.** Au même titre que les grandes villes, les communes rurales doivent pouvoir être en mesure de se protéger et de pouvoir agir concrètement pour la sécurité des Oisiens.